



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musées

Question écrite n° 22857

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le bilan de la cinquième édition du Printemps des musées. Il aimerait à ce sujet être informé en particulier du succès que cette manifestation a recueilli dans la région Champagne-Ardenne.

Texte de la réponse

La cinquième édition du Printemps des musées, qui a débuté par la journée de gratuité du dimanche 4 mai 2003, a connu globalement un très grand succès. 1 527 musées s'étaient ralliés cette année à cette initiative française, dont 955 en France et 572 dans 28 autres pays d'Europe, soit au total 25 % de plus qu'en 2002. Les chiffres recueillis par la direction des musées de France (DMF) laissent apparaître, dans un très grand nombre d'établissements, une affluence exceptionnelle, avec des pointes allant jusqu'à plus de 50 fois la fréquentation habituelle, et en hausse par rapport à l'édition précédente du Printemps des musées (dimanche 7 avril 2002). Par ailleurs, dans beaucoup de musées de région et dans la plupart des grands musées parisiens, l'affluence a été nettement supérieure à celle du dimanche de gratuité mensuelle instituée dans les musées nationaux et dont la formule tend à se répandre en région. Au total la fréquentation des musées français le dimanche 4 mai peut être évaluée à plus d'1 million de visiteurs. En région Champagne-Ardenne, les 23 musées participants ont totalisé 8 362 visiteurs, en augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente (7 451 visiteurs) : 14 ont eu une fréquentation supérieure à celle de 2002, 8 une fréquentation légèrement en baisse, l'un d'entre eux n'ayant pas participé à l'édition précédente. Néanmoins, sur l'ensemble des sites pour lesquels la DMF dispose de données complètes, le nombre total de visiteurs était 8 fois supérieur à celui d'un dimanche ordinaire de printemps. Placé depuis 2002 sous le haut patronage du Conseil de l'Europe, le Printemps des musées s'inscrit dans le cadre d'une politique visant à élargir l'accès à la culture et permet d'ouvrir les musées à de nouveaux publics, avec pour cible privilégiée les publics de proximité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22857

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5923

Réponse publiée le : 22 septembre 2003, page 7270